

Mode d'emploi

F

Projecteur mural PIR solaire « Power 500 »

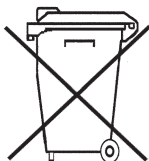
esotec pro

Service clients :

En cas de problèmes ou de questions relatives à ce produit, il vous suffit de nous contacter !
esotec GmbH, Industriegebiet Weberschlag 9, D-92729 Weiherhammer
Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.
Par téléphone : +49 9605-92206-0
Par courriel, pour la commande de pièces de rechange : ersatzteil@esotec.de
Par courriel, pour des questions relatives au produit : technik@esotec.de
Produit : n° d'article du fabricant : 102510

Reprise des batteries

- Les batteries ne doivent pas être éliminées avec les déchets ménagers.
- Le consommateur est tenu juridiquement à restituer les batteries après utilisation, notamment auprès des collectes publiques ou là où sont vendues des batteries de ce type.
- Les batteries contenant des substances nocives comportent la marque « Conteneur de déchets rayé » et l'un des symboles chimiques.



NiMH

Informations relatives aux accus

- Les accus doivent être tenus hors de la portée des enfants. Ne laissez jamais des accus accessibles ; des enfants ou des animaux domestiques risqueraient de les avaler.
- Les accus ne doivent jamais être court-circuités, désassemblés ou jetés dans un feu. Il y a un risque d'explosion !
- Des accus qui s'écoulent ou qui sont endommagés risquent, lors d'un contact avec la peau, de provoquer des irritations ; dans ce cas, veuillez utiliser des gants de protection appropriés.
- Les accus doivent être remplacés exclusivement par des accus identiques, provenant du même fabricant. Des piles ne peuvent être, en aucun cas, utilisées car elles ne sont pas rechargeables.
- Lors de l'insertion des accus, veuillez à respecter la polarité.
- En cas de non-utilisation prolongée de la lampe (par exemple, entreposage), enlevez les accus afin d'éviter un endommagement lié à un écoulement d'accus.

Elimination:

Cher client,
Veuillez nous aider à réduire les déchets. Si vous voulez un jour vous débarrasser de cet article, n'oubliez pas qu'un grand nombre de ses composants sont constitués de matières premières de valeur qui peuvent être recyclées.
Ne le jetez donc pas à la poubelle mais amenez-le au centre de collecte pour les appareils ménagers.
Merci beaucoup pour votre aide !



1. Introduction

Cher client,
Nous vous remercions d'avoir acheté cette lampe solaire.
Elle a été conçue selon l'état actuel de la technique.

CE Ce produit satisfait aux exigences des directives européennes et nationales en vigueur. Sa conformité a été prouvée, et les déclarations et documents correspondants sont conservés auprès du fabricant.

Afin de conserver cet état, et d'assurer un fonctionnement sans danger, vous devez, en tant qu'utilisateur, respecter cette notice d'utilisation !

2. Instructions de sécurité



En cas de dégâts provoqués par un non-respect de cette notice d'utilisation, votre recours en garantie n'est plus valable !
Nous n'assumons aucune responsabilité dans le cas de dommages matériels ou corporels provoqués par un maniement incorrect ou par un non-respect des instructions de sécurité.

Dans de tels cas, votre recours en garantie ne peut s'appliquer.

- Pour des raisons de sécurité et d'Autorisation (CE), il vous est interdit de transformer de votre propre chef et/ou de modifier la lampe solaire. Manipulez-la correctement.
- A cet effet, veuillez respecter la notice d'utilisation.
- Dans le cas d'installations commerciales, vous devez respecter les directives de prévention des accidents émanant de la fédération des associations professionnelles pour les installations et les matériels électriques.

3. Utilisation conforme à l'emploi prévu et fonctionnement

Le projecteur solaire PIR est approprié pour éclairer des places, des voies d'accès, des entrées, etc... Il est conçu pour une utilisation à l'extérieur pendant toute l'année. Le produit est protégé contre les projections d'eau et ne doit être exposé à aucun jet d'eau direct (par ex. tuyau d'arrosage ou nettoyeur à haute pression) et/ou être immergé dans l'eau.

Le temps de mise en marche, le crépuscule et la sensibilité du détecteur PIR peuvent être réglés au moyen de trois régulateurs rotatifs. Le détecteur de mouvement PIR réagit aux variations thermiques, il active le projecteur à LED et le désactive après le dernier mouvement enregistré.

Le module solaire et le projecteur peuvent être montés sur un poteau ou vissés au mur.

Le pack d'accu intégré est protégé des effets préjudiciables d'une surcharge ou d'une décharge totale par un système électronique. Pendant des périodes peu ensoleillées prolongées, il se peut, par conséquent, que le projecteur ne fonctionne pas.

Le projecteur peut être utilisé en option avec un deuxième module solaire. Ce dernier assure, également pendant les jours peu ensoleillés, une meilleure exploitation des moments d'ensoleillement.

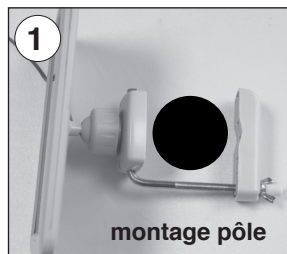
Le deuxième module solaire est livré prêt à être branché avec un câble adaptateur Y (réf. du fabricant : 102514, www.esotec.de)

Remarque : veillez à ce que le module solaire soit orienté le plus possible vers le sud et à ce que toute ombre soit évitée. Dans le cas d'une orientation côté nord, le produit n'est pas utilisable. En hiver, le module solaire doit toujours être exempt de neige. Au plus tard tous les 2 ans, le pack d'accu doit être remplacé.

Remarque : évitez des enclenchements inutiles. Étant donné que le détecteur PIR réagit aux variations thermiques, le projecteur est activé, par exemple lors du passage d'animaux de compagnie ! Prenez cet élément en considération lorsque vous choisissez le lieu de montage.

4. Montage et mise en service

1. Enlevez avec précaution les pièces de l'emballage et déballez les accessoires.
2. Choisissez un lieu de montage approprié pour le projecteur et le module solaire. Le projecteur et le module peuvent être vissés au mur ou montés sur un poteau ou un garde-corps.
3. Montage du module solaire.



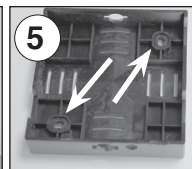
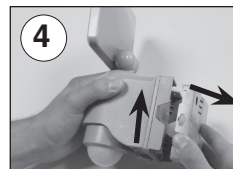
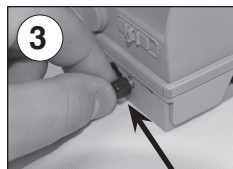
montage pôle



montage mural

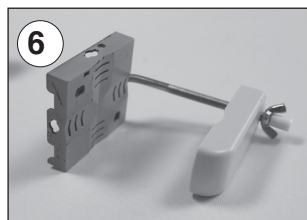
4.1 Montage du projecteur à LED au mur

1. Dévissez la vis de sûreté située en bas du projecteur (illustr. 3).
2. Enlevez la plaque arrière du projecteur (illustr. 4).
3. Ensuite, montez la plaque arrière au moyen de 2 vis et réenclenchez le projecteur sur la plaque arrière (illustr. 5).
4. Ensuite, revissez la vis de sûreté.



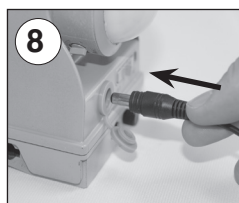
4.2 Montage du projecteur à LED sur un poteau ou une barre

1. À l'aide de l'étrier de fixation, le projecteur peut être monté horizontalement ou verticalement sur un poteau ou une barre.



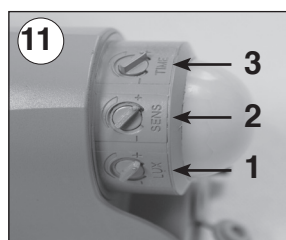
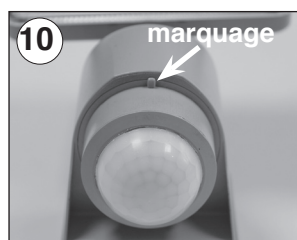
2. Ensuite, branchez la fiche du module solaire dans la prise (protégée par un embout en caoutchouc) du projecteur (illustr. 8). Mettez le projecteur en marche au moyen du commutateur à coulisse (ON) (illustr. 9). A présent, le projecteur solaire est activé.

Remarque : la lumière des LED est très claire. Pour éviter des lésions oculaires, ne jamais regarder directement la lumière !



3. Le projecteur peut, selon les besoins, être réglé horizontalement et verticalement.

4. Le détecteur de mouvement peut être également réglé horizontalement. Le marquage sur le boîtier du détecteur de mouvement qui se trouve sur le côté opposé aux molettes de réglage, permet le réglage de la zone de détection. L'encoche est considérée comme le centre de la zone de détection. Les trois régulateurs sont tournés vers l'intérieur lorsque le projecteur est en service !



4.3 Possibilités de réglage du détecteur de mouvement :

1. Lux. :

Définition du seuil d'enclenchement du détecteur PIR.

- **Min.** : déclenchement la nuit
- **Max.** : déclenchement le jour et la nuit

2. Sens. :

Définition de la sensibilité du détecteur PIR :

- **Min.** : zone de détection env. 3 m
- **Max.** : zone de détection env. 10 m

3. Time :

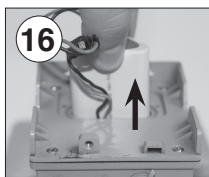
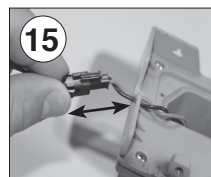
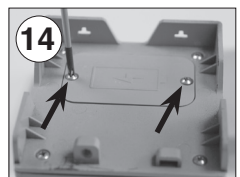
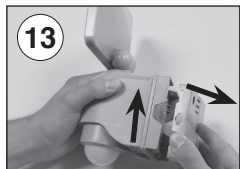
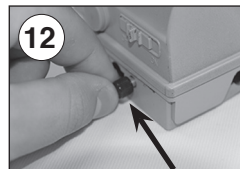
définition de la durée d'éclairage après la dernière détection :

- **Min.** : env. 20 s après chaque détection
- **Max.** : env. 58 s après chaque détection

Remarque : pendant les mois d'hiver, il faut généralement s'attendre à une autonomie moindre. Si la lampe ne s'allume pas le premier soir, attendez un jour ensoleillé.

5. Remplacement du pack d'accu

Après une à deux années, la capacité de l'accu diminue, il doit être remplacé. Un pack d'accu neuf (réf: **901008**, NiMh 6 V/ 2400 mAh) est disponible sur le site Internet www.esotec.de.



1. Arrêtez le projecteur en poussant le commutateur à coulisse en position « OFF ».
2. Enlevez le module solaire et dévissez la vis de sûreté située en bas du projecteur (illustr. 12).
3. Vous pouvez enlever le projecteur de la plateforme de montage en le levant légèrement (illustr. 13).

4. Dévissez les deux vis situées à l'arrière du projecteur et enlevez le cache du compartiment d'accu (illustr. 14).
5. Débranchez la fiche du câble du pack d'accu et enlevez le pack d'accu (illustr. 15 + 16).
6. Insérez le pack d'accu neuf et rebranchez la fiche du pack d'accu **en respectant la polarité**.
7. Refermez le boîtier en procédant dans l'ordre inverse. Lors de la fermeture du couvercle, veillez à ce que le joint d'étanchéité repose à nouveau correctement.
8. Remontez le projecteur à l'endroit initial et rebranchez le câble du module solaire. Repoussez le commutateur en position « ON ».
9. A présent, le projecteur est à nouveau prêt à être utilisé.

Remarque : les accus usagés doivent être éliminés conformément aux prescriptions relatives à la protection de l'environnement et n'entrent pas dans la catégorie des ordures ménagères. Votre revendeur est légalement tenu de reprendre les anciens accus.

6. Pannes

La lampe ne se met pas en marche dans l'obscurité :

- Lampe allumée ?
- Une source lumineuse externe (par ex. lampadaires de rue) simule la lumière du jour sur le module solaire et empêche la mise en marche de la lampe. Placez la lampe dans un endroit plus sombre ou modifiez le réglage « **Sens** ».

Dans l'obscurité, la lampe ne se met pas en marche ou ne se met en marche que pendant une courte durée :

- pack d'accu inséré ?
 - projecteur mis en marche ?
 - accu faible ou défectueux ?
- Remplacement du pack d'accu au plus tard tous les 2 ans !

La lampe ne cesse de se mettre en marche pendant la nuit sans mouvement de personne :

- y a-t-il une maison ou des animaux sauvages dans la zone de détection ? Le cas échéant, modifiez le réglage « **Sens** » !
- y a-t-il de grands arbustes dans la zone de détection qui peuvent provoquer d'éventuelles variations de température dans la zone de détection par un mouvement ? Le cas échéant, modifiez le réglage « **Sens** » !
- Montage en angle ? Dans le cas d'un montage en angle et de vent, il se peut que la température soit modifiée par le détecteur et que des enclenchements se produisent par conséquent ! Le cas échéant, modifiez le réglage « **Sens** » ou choisissez un autre lieu de montage !

7. Caractéristiques techniques

Module solaire :

- Cellules solaires : polycristallin derrière verre (fabricant : Kyocera)
- Puissance : 2 Wp
- Tension nominale : 7,7 V
- Courant nominal : 245 mA
- Indice de protection : IP 44
- Classe de protection : III
- Température de service : de -20°C à +40°C
- Longueur du câble : 5 m

Projecteur à LED :

- Flux lumineux : 500 lm
- Couleur de la lumière : 2800 K (blanc chaud)
- Zone de détection max. Détecteur PIR : 140°/ 10 m
- Interrupteur crépusculaire (LUX): réglable : jour et nuit jusque nuit
- Autonomie après détection : réglable : de 20 s à 58 s
- Réglage de la sensibilité : réglable : de 3 m à env. 10 m
- Autonomie : totale max. 2 h avec pack d'accu entièrement chargé
- Indice de protection : IP 44
- Classe de protection : III
- Température de service : de -20°C à +40°C
- Tension de service : 6 V
- Pack d'accu : NiMh 6 V/ 2000 mAh (réf. de pièce de rechange : 901008, www.esotec.de)